

Extraits du Journal de Saint-Denis

Par Jacques Dessain

27/10/1889	<p><u>L'affaire de la rue du Vivier</u></p> <p>On se souvient du sieur Deschamps qui s'étant fait conduire en fiacre dans les terrains vagues de la rue du Vivier, essaya de dévaliser son cocher.</p> <p>Arrêté, grâce à l'intervention des agents, ce personnage peu scrupuleux s'est vu infliger 11 mois de prison par le tribunal de police correctionnelle.</p>
18/02/1889	<p><i>Extraits du Conseil municipal :</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Construction d'une 7^{ème} classe de filles à l'école de la rue du Vivier.▪ Construction de colonnes lumineuses et d'urinoirs.▪ Interdiction des cafés et débits de boissons à proximité du 3^{ème} groupe scolaire.
31/03/1889	<p><i>Transport</i></p> <p>A partir de lundi prochain, 1^{er} avril, les voyageurs des tramways d'Aubervilliers auront la faculté de prendre des correspondances pour les tramways de Montrouge, du square Monge et pour l'omnibus du Trocadéro, à la station des omnibus de la gare de l'Est.</p> <p>Enfin !!! La montée et la descente du pont de Flandre, tant de fois effectuées, vont désormais nous être épargnées bien souvent.</p> <p>Rarement, on descendra maintenant à la barrière pour aller monter dans l'omnibus Villette/Saint-Sulpice...</p> <p>Depuis la création du tramway d'Aubervilliers, la population de notre commune, par la voix de son Conseil municipal, n'avait cessé de réclamer l'établissement d'un bureau de correspondance à la gare de l'Est...</p> <p>... Tous nos compliments aux administrations à qui l'honneur en revient.</p>
17/10/1889	<p><i>Inauguration de la nouvelle école (Paul Bert)</i></p> <p>Parmi les villes qui se distinguent par leurs dépenses pour l'instruction publique, Aubervilliers peut-être citée au premier rang. La municipalité de cette ville ne veut pas que des enfants des nouvelles générations soient privés de la nourriture intellectuelle faute d'écoles pour les y envoyer. Le nouveau groupe de classes qu'elle a fait construire dans la rue du Vivier, était achevé depuis quelque temps.</p> <p>Il vient d'être aménagé et il a été ouvert à la population scolaire le 1^{er} octobre.</p> <p>Ce groupe se compose d'une école de garçons, d'une école de filles et d'une école maternelle. Inutile de dire que dès les premiers jours l'affluence des écoliers a été considérable, de sorte qu'aujourd'hui presque toutes les places sont occupées.</p> <p>Contrairement à ce que l'on croyait à Aubervilliers, l'inauguration de la nouvelle école s'est faite d'une façon silencieuse ; elle n'a donné lieu à aucune sorte de fête.</p>

<p>05/10/1890</p>	<p><i>Directeurs d'écoles primaires déchargés</i></p> <p>Article 1 : aucun directeur, aucune directrice d'école comprenant plus de cinq classes ne peuvent être dispensés de tenir une classe que si le nombre des élèves inscrits pendant l'année précédente est de 300 au minimum.</p> <p>Article 2 : ... lorsque le Conseil municipal régulièrement requis et convoqué refuse ou néglige de donner son avis, il peut être passé outre.</p> <p>Article 3 : toute décision du Conseil départemental dispensant un directeur ou une directrice de tenir une classe est soumise... à l'approbation du ministre de l'instruction publique.</p> <p><i>En conséquence, au moment de sa demande, M. Devimeux avait 7 classes et 400 élèves. Aujourd'hui, il en a encore 860 inscrits. Mme Marx avait six classes et plus de 300 élèves... (Nous espérons que Mme Marx et M. Devimeux seront déchargés de classe dans les plus brefs délais).</i></p>
<p>28/12/1890</p>	<p><i>Circulation des moutons</i></p> <p>Le Conseil décide en outre que l'administration municipale sera chargée d'élaborer un règlement, réglant la circulation des moutons amenés du marché de la Villette, ou, qui y seront conduits.</p> <p>Voici l'itinéraire qu'ils devront suivre de l'entrepôt : la rue des Cités, la rue Bordier et la rue du Vivier jusqu'à la barrière. Et vice versa.</p>
<p>19/03/1891</p>	<p><i>Rue Baudin</i></p> <p>Demande d'être éclairé au gaz</p>
<p>19/11/1891</p>	<p><i>Une alcoolique</i></p> <p>M. Rocher, commissaire de police d'Aubervilliers, vient d'arrêter une fille de mœurs légères, affiliée aux pires bandits des Quatre-Chemins.</p> <p>Dimanche soir, vers cinq heures, celle fille, qui s'appelle Ernestine Morgeon et est surnommée « Bec-de-Lièvre », se précipitait dans un moment de colère alcoolique sur un jeune garçon âgé de 15 ans, le jeune Homécourt Louis, et le frappait d'un coup de couteau à la main gauche.</p> <p>Les agents de service au poste de la rue du Vivier, informés accoururent aussitôt et voulurent mettre cette fille en état d'arrestation : mais elle s'était réfugiée dans l'escalier de l'hôtel où elle demeure rue Solférino, 39, elle se jeta à terre et simula une terrible attaque de nerfs, mais les agents qui la connaissent de longue date ne s'en émurent pas autrement.</p> <p>Celle-ci voyant que sa petite comédie ne réussissait pas et n'avait aucun résultat se releva furieuse et injuria les agents.</p> <p>Lundi cette fille dégrisée a été envoyée au dépôt.</p> <p><i>L'expulsée récalcitrante</i></p> <p>Il y a quelques jours la sûreté était informée qu'une fille de mauvaise vie, de nationalité belge, expulsée à la suite de nombreuses condamnations pour vols et prostitution clandestine avait été vue aux <i>Quatre-Chemins</i>.</p> <p>Deux agents furent aussitôt en campagne et samedi dernier cette fille</p>

	<p>était mise en état d'arrestation dans une maison mal famée de la rue du Vivier.</p> <p>Conduite au commissariat cette fille qui se nomme Boelen Joséphine, âgée de dix neuf ans, après interrogatoire a été dirigée sur le dépôt ; elle a déclaré qu'à l'instar de la Sombreuil, elle allait chercher un mari complaisant pour avoir le droit de revenir en France exercer son petit commerce.</p>
<p>23/06/1892</p>	<p><i>Le choléra à Aubervilliers</i></p> <p>Des cas multiples de choléra sont relevés à Aubervilliers depuis quelques jours, qui ne laissent pas que d'inquiéter vivement la population de cette commune.</p> <p>Le docteur Michaux que nous avons vu hier estime que l'agent de transmission ne peut être que l'eau infecte que fournit la Compagnie.</p> <p>Il paraît, d'autre part, que la Prise d'eau d'Epinay qui est établie comme on sait en aval de tous les collecteurs et proche le plus terrible peut-être, celui de la Briche qui collecte les eaux de la Villette et les résidus des abattoirs, il paraît, disons-nous, que cette prise d'eau envoie de l'eau à Aubervilliers !</p> <p>La municipalité d'Aubervilliers a le devoir d'intervenir et de faire le nécessaire pour étudier, à Aubervilliers, le moyen de fournir de l'eau potable aux habitants.</p> <p>Ce serait un gros sacrifice peut-être que de forer des puits artésiens, mais ces sacrifices ne seraient pas sans résultats.</p> <p>Des délégués de la Préfecture de Police sont venus de Paris et, assistés de M. Rocher, commissaire de police, se sont rendus dans tous les locaux où habitaient les cholériques et ont procédé aux mesures de désinfection</p>
<p>14/05/1893</p>	<p><i>L'hôpital d'Aubervilliers</i></p> <p>... c'est le premier essai pratiqué en France, d'un hôpital d'isolement...</p> <p>Aubervilliers, par ses usines, recevait déjà tous les détritrus de Paris, depuis la desserte de la table et du boudoir jusqu'à la vidange de ses water-closets ; ce n'était pas suffisant, il lui fallait un hôpital... Nos maladies contagieuses avaient un lieu de rendez-vous. Elles étaient là comme chez elles. La rougeole doucereuse y vint rejoindre la grave variole ; l'érysipèle y voisina avec la scarlatine. On annonce une nouvelle arrivante pour lundi : la diphtérie. Elle avait son pied à terre à Saint-Antoine, en plein faubourg ; il est plus sage qu'elle soit éloignée des centres populeux. Saint-Antoine, délivré de ses contagions variées, redevient un hôpital comme les autres, dont les murailles ne sueront pas la peste.</p> <p>On peut considérer que l'hôpital d'Aubervilliers le remplace non sans avantage. Il a pris sa succession et à titre officiel depuis janvier. Huit années provisoires étaient des titres suffisants en définitif.</p> <p>Cet hôpital compte aujourd'hui une population de 200 malades. La visite en est interdite. Le personnel même n'accède d'un pavillon à l'autre qu'après s'être soumis aux plus minutieuses précautions...</p> <p>Remercions Paris de son cadeau gracieux.</p>

... Que ne l'a-t-elle établi dans le bois de Boulogne ou sur les glacis des fortifications y faisant face ?

Là, les malades, dans un air sain avaient une chance de plus de bien guérir et de se voir dans un air vivifiant venant des fleurs, des arbres de ce bois, alors qu'à Aubervilliers ils ne respireront que la fumée et les extraits d'ammoniaque, d'engrais et de fonte de suif...

La zone des fortifications est, dit-on, un terrain de servitudes militaires, un terrain neutre et nous ne reconnaissons le droit à personne, pas plus à la ville de Paris qu'à Aubervilliers de s'en emparer au détriment du voisin.

Depuis lundi dernier, c'est-à-dire depuis le 8 mai, un cinquième pavillon à l'usage des diphtériques est ouvert à l'hôpital d'Aubervilliers qui se trouve dans la zone entre la porte d'Aubervilliers et le canal Saint-Denis.

Vous souvient-il de la création de cet hôpital construit en hâte avec des matériaux vulgaires et légers ? C'était pendant le choléra de 1884 ; il fallait, dans le plus bref délai évacuer les malades dont la présence en la cité compromettrait la santé publique.

Et alors, on construisit sur la zone de servitude une façon de baraquement parce que dans tous les environs de Paris, tant à la porte Maillot, Auteuil, le Point du Jour etc.... On n'avait pas trouvé la place nécessaire à ces constructions.

Le concert de la fête

Mercredi soir avait eu lieu à la salle Chambard et Nau, à l'occasion de la fête des Quatre-Chemins, un grand concert qui a été des plus réussis.

La fanfare des Quatre-Chemins sous l'habile direction de M. Hemmerlé, était venue prêter son gracieux concours, et le public l'en a chaudement remercié.

Une troupe d'excellents artistes a, pendant toute la soirée, charmé et amusé les spectateurs en interprétant diverses chansons et chansonnettes, et en jouant trois petits vaudevilles en un acte qui ont provoqué tous les rires de l'auditoire.